Docusign Envelope ID: 9F843A72-529F-4010-B0E5-17326655036D

ECPM
Société par actions simplifiée au capital de 180 000 euros
Siège social : 283 rue James Watt, Parc Tecnosud, 66100 PERPIGNAN
392 546 610 RCS PERPIGNAN
(ci-après, la « Société »)

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 27 FEVRIER 2026

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice d'un montant de 283.118,40 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice..... 283.118,40 euros

- à titre de dividendes à l'associé unique 283.118,40 euros
soit environ 28,31 euros par action (10.000 actions)

Les dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour, dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, conformément aux dispositions de l'article L. 232-13 du Code de commerce.

Les dividendes distribués n'ouvriront pas droit à l'abattement prévu au paragraphe 3.2° de l'article 158 du Code Général des Impôts, dans la mesure où l'associé unique de la Société est une société soumise à l'impôt sur les sociétés.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant des dividendes par actions	Montant des dividendes distribués éligibles à l'abattement	Montant des dividendes distribués non éligibles à l'abattement
31 juillet 2024	32,64 €	32,64 €	326.435,36 €
31 juillet 2023	30 €	30 €	299.970 €
31 juillet 2022	20 €	20 €	199.980 €

« Certifié conforme »

Le Président

DocuSigned by:
Philippe MONGODIN
8DE5A07FAD164B7...

Le présent document est signé électroniquement par l'intermédiaire de la plateforme cryptée et sécurisée DocuSign (www.docusign.com), conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code civil. Le signataire reconnait que le présent document, tel que signé par voie électronique, constitue une preuve valable permettant d'apprécier les droits, obligations et responsabilités, ainsi que le consentement du signataire.

Docusign Envelope ID: 9F843A72-529F-4010-B0E5-17326655036D

ECPM
Société par actions simplifiée au capital de 180 000 euros
Siège social : 283 rue James Watt, Parc Tecnosud,
66100 PERPIGNAN
392 546 610 RCS PERPIGNAN

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2025

« Certifiés conformes »

Le Président

DocuSigned by:
Philippe MONGODIN
8DE5A07FAD164B7...

Le présent document est signé électroniquement par l'intermédiaire de la plateforme cryptée et sécurisée DocuSign (www.docusign.com), conformément aux dispositions des articles 1366 et 1367 du Code civil. Le signataire reconnait que le présent document, tel que signé par voie électronique, constitue une preuve valable permettant d'apprécier les droits, obligations et responsabilités, ainsi que le consentement du signataire.

Docusign Envelope ID: 9F843A72-529F-4010-B0E5-17326655036D

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**

		31/08/2025			31/07/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	25 418	23 168	2 250	
	Fonds commercial (1)	133 850		133 850	133 850
	Autres immobilisations incorporelles	100 133	98 770	1 363	3 537
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	767 267	757 623	9 644	11 050
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	383 037	313 735	69 302	89 811
	Autres immobilisations corporelles	166 842	144 047	22 795	32 643
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	198		198	153
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	71 340		71 340	27 691
	TOTAL (II)	**1 648 086**	**1 337 344**	**310 742**	**298 734**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	141 724		141 724	115 709
	Autres créances	51 591		51 591	162 707
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	885 262		885 262	441 026
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	17 246		17 246	13 660
	TOTAL (III)	**1 095 823**		**1 095 823**	**733 103**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**2 743 910**	**1 337 344**	**1 406 566**	**1 031 837**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an 27 691
(3) dont créances à plus d'un an

Docusign Envelope ID: 9F843A72-529F-4010-B0E5-17326655036D

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/08/2025	31/07/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	180 000	180 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	18 000	18 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	65 128	65 128
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**283 118**	**326 468**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**546 247**	**589 596**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	53 969	130 741
	Emprunts et dettes financières divers (3)	220 679	396
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	395 901	197 830
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 993	69 022
	Dettes fiscales et sociales	39 153	44 252
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	5 579	
	Produits constatés d'avance (1)	55 045	
	Total des dettes	**860 319**	**442 241**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**1 406 566**	**1 031 837**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	283 118,40	326 468,01
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	464 418	184 544
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Docusign Envelope ID: 9F843A72-529F-4010-B0E5-17326655036D

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/08/2025 13 mois	31/07/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 374 231		1 374 231	1 325 091
	Montant net du chiffre d'affaires	**1 374 231**		**1 374 231**	**1 325 091**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			278 322	277 207
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			3 503	11 256
	Autres produits			53	979
	Total des produits d'exploitation (1)			**1 656 110**	**1 614 532**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			681 899	434 827
	Impôts, taxes et versements assimilés			22 894	20 515
	Salaires et traitements			424 049	518 524
	Charges sociales du personnel			113 152	81 901
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			53 993	133 872
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			530	6 184
	Total des charges d'exploitation (2)			**1 296 516**	**1 195 823**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**359 593**	**418 709**

Docusign Envelope ID: 9F843A72-529F-4010-B0E5-17326655036D

HORIZON'S.
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/08/2025	31/07/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**359 593**	**418 709**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	13 372	5 692
	Total des produits financiers	**13 372**	**5 692**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 332	2 849
	Total des charges financières	**2 332**	**2 849**
	RESULTAT FINANCIER	**11 041**	**2 843**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**370 634**	**421 553**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	7 938	6 206 28 740
	Total des produits exceptionnels	**7 938**	**34 945**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 080	26 874
	Total des charges exceptionnelles	**1 080**	**26 874**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**6 858**	**8 071**
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	94 373	103 156
	TOTAL DES PRODUITS **TOTAL DES CHARGES**	**1 677 420** **1 394 301**	**1 655 170** **1 328 702**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**283 118**	**326 468**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées	679	102

Docusign Envelope ID: 9F843A72-529F-4010-B0E5-17326655036D

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. NOTE DE PRESENTATION GENERALE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice considéré débute le **01/08/2024** et finit le **31/08/2025.**
Il a une durée de **13** mois.

III. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

Docusign Envelope ID: 9F843A72-529F-4010-B0E5-17326655036D

HORIZON'S.
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

IV. NOTES SUR LE BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont valorisées au bilan suivant la méthode du coût historique complet. Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée des biens ou de la durée de protection juridique.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire en fonctoin de la durée de vie prévue.

- Autres immobilisations corporelles : 10 à 12 ans
- Aménagements construction : 8 à 10 ans
- Matériels et Outillages : 2 à 8 ans
- Installations générales, aménagements et installations : 5 à 8 ans
- Matériels de bureau et informatique : 2 à 8 ans
- Mobilier : 5 à 8 ans

Composition du poste "Fonds Commercial":

En application des dispositions de l'artice 214-3 du PCG, nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée, et à ce titre, il n'est pas amorti. Le fonds commercial au bilan constitue un élément non dissociable du patrimoire de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans sa globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 133.850€. La valeur est supérieure à celle d'origine. Aucune dépréciation n'a été constatée.

2. Immobilisations financières

Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Docusign Envelope ID: 9F843A72-529F-4010-B0E5-17326655036D

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

3. Stocks

Le stock est calculé selon la méthode du coût de revient moyen pondéré. Il a fait l'objet d'un inventaire physique à la clôture de l'exercice.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4. Clients et autres créances

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Le tableau des créances et des dettes figurant en annexe en mentionne les échéances.

Une provision a été comptabilisée pour les créances qui présentent un risque de non-recouvrement à la clôture de l'exercice en appliquant un coefficient de dépréciation à leur montant nominal hors taxe.

5. Provisions pour risques et charges

Elles couvrent les risques raisonnablement encourus ou avérés dans le cadre de contentieux fiscaux, sociaux…

6. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Le tableau des créances et des dettes figurant en annexe mentionne les durées restants à courir des emprunts.

7. Dettes d'exploitation

Les dettes sont portées au bilan pour leur valeur nominale après prise en compte de toutes les charges à payer pouvant résulter tant des obligations contractuelles de la société que des législations fiscales et sociales en vigueur.

V. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Eléments relatifs au compte de résultat

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 677 420** euros et un total **charges** de **1 394 301** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **283 118** euros.

Docusign Envelope ID: 9F843A72-529F-4010-B0E5-17326655036D

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

2. Distinction des résultats courant et exceptionnel

Le classement des éléments exceptionnels s'effectue de la manière suivante :

- les éléments exceptionnels des activités ordinaires ont été portés au résultat courant.
- les éléments exceptionnels hors des activités ordinaires ont été portés en résultat exceptionnel.

3.Honoraires du Commissaires aux Comptes (article R.123-18-9° du code de Commercel

Les honoraires du Commissaires aux Comptes, au titre de sa mission d'audit légal, figurent au compte de résultat de l'exercice pour 4.974€

V. AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif moyen

L'effectif moyen selon le code de la Sécurité Sociale est composé, en équivalent temps plein, à la clôture des comptes de 8.42 personnes, apprentis inclus.

2. Fiscalité

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés. Elle ne bénéficie cependant pas du taux réduit.

3. Engagements hors bilan

Les tableaux figurant en annexe résument les engagements hors bilan de la société.

Engagement de retraite : La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.
Aucun accord particulier n'a été signé dans l'entreprise.
La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées
Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Docusign Envelope ID: 9F843A72-529F-4010-B0E5-17326655036D

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de **dette actuarielle**.

Les hypothèses retenues sont :

- Taux d'actualisation : 3.45% (taux IBOXX Corporates AA (Indexco.com) au 31/08/2025)
- Revalorisation des Salaires : 1%
- Charges patronales : Non Cadres 40% - Cadres 53%
- Convention collective : Enseignement Privé Indépendant
- Tur over: Non Cadres turn over moyen
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Age de départ à la retraite : 65-67 ans

Docusign Envelope ID: 9F843A72-529F-4010-B0E5-17326655036D

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	257 058		2 344			259 402
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**257 058**		**2 344**			**259 402**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	761 299		5 968			767 267
	Instal technique, matériel outillage industriels	374 636		8 401			383 037
	Instal., agencement, aménagement divers	47 010					47 010
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	114 266		6 674		1 108	119 833
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 297 211**		**21 044**		**1 108**	**1 317 147**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	153		45			198
	Prêts et autres immobilisations financières	27 691		43 649			71 340
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**27 844**		**43 694**			**71 538**
	TOTAL	**1 582 113**		**67 081**		**1 108**	**1 648 086**

Docusign Envelope ID: 9F843A72-529F-4010-B0E5-17326655036D

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Amortissements

	Etat exprimé en **euros**	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	119 671	2 268		121 939
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**119 671**	**2 268**		**121 939**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	750 249	7 374		757 623
	Instal technique, matériel outillage industriels	284 825	28 910		313 735
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	46 185	311		46 496
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	82 449	15 130	28	97 551
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 163 708**	**51 725**	**28**	**1 215 405**
	TOTAL	**1 283 379**	**53 993**	**28**	**1 337 344**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Docusign Envelope ID: 9F843A72-529F-4010-B0E5-17326655036D

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/08/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	71 340	27 691	43 649
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	141 724	141 724	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	8 783	8 783	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	42 080	42 080	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	729	729	
	Charges constatées d'avances	17 246	17 246	
	TOTAL DES CREANCES	**281 901**	**238 252**	**43 649**

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/08/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	53 969	53 969		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	89 993	89 993		
	Personnel et comptes rattachés	14 083	14 083		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 823	21 823		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 247	3 247		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	220 679	220 679		
	Autres dettes	5 579	5 579		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	55 045	55 045		
	TOTAL DES DETTES	**464 418**	**464 418**		

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	76 700
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

Docusign Envelope ID: 9F843A72-529F-4010-B0E5-17326655036D

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/08/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	10 000,00	18,0000	180 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**10 000,00**	**18,0000**	**180 000,00**

Docusign Envelope ID: 9F843A72-529F-4010-B0E5-17326655036D

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/08/2025
Total des Produits à recevoir		**96 326**
Autres créances clients		**48 825**
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	*48 825*	
Autres créances		**47 501**
CONSEIL REGIONAL	*23 699*	
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	*18 381*	
INTERETS COURUS CPTE EXCEDENT TRESO	*5 421*	

Docusign Envelope ID: 9F843A72-529F-4010-B0E5-17326655036D

HORIZONS
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Charges à payer

Etat exprimé en **euros** | **31/08/2025**

Total des Charges à payer		**62 588**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**51**
INTERETS COURUS/EMPRUNTS	*51*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**40 858**
FRS FACTURES NON PARVENUES	*40 858*	
Dettes fiscales et sociales		**19 985**
DETTES PROV/CONGES PAYES	*14 037*	
CHARGES SOCIALES S/CP	*5 585*	
ACTALIANS	*207*	
ASSO PARITAIRE ANIEPHC	*156*	
Autres dettes		**1 693**
AVOIR A ETABLIR	*1 693*	

Docusign Envelope ID: 9F843A72-529F-4010-B0E5-17326655036D

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/08/2025**
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**17 246**
ASSURANCE PRET		146	
ASSURANCE MULTIRISQUE		2 553	
PST 66		274	
MAINTENANCE		368	
ABONNEMENT MAINTENANCE INFORMATIQ		10 528	
COTISATIONS		1 682	
DROITS AUTEURS		134	
EQUIPEMENTS OPTIQUES RENTREE 2025/2026		1 562	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**17 246**

Docusign Envelope ID: 9F843A72-529F-4010-B0E5-17326655036D

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Ventilation du Chiffre d'affaires

Etat exprimé en **euros** | **31/08/2025**

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		**1 374 231**
Production vendue Services		**1 374 231**
DTS1	*159 523*	
SCOLARITES DTS2	*125 070*	
SCOLARITES DTS3	*102 575*	
SCOLARITES DIET1	*65 410*	
SCOLARITES DIET2	*45 688*	
SCOLARITES OL1	*70 448*	
SCOLARITES OL2	*55 296*	
SCOLARITES CPE2SP	*43 776*	
DROIT INSCRIPTION	*42 120*	
SCOLARITES OL1APP	*216 721*	
ALTERNANCE BTS OPTIQUE LUNETTIER 2EME ANNEE	*149 174*	
SCOLARITES CPOAPP	*93 356*	
SCOLARITES LPOAPP	*125 883*	
SCOLARITES DTSAPP	*62 631*	
FRAIS 1ER EQUIPEMENT	*16 500*	
RECETTES CAFETERIA	*60*	

Chiffre d'affaires par marché géographique		**1 374 231**
Chiffre d'affaires FRANCE		**1 374 231**
DTS1	*159 523*	
SCOLARITES DTS2	*125 070*	
SCOLARITES DTS3	*102 575*	
SCOLARITES DIET1	*65 410*	
SCOLARITES DIET2	*45 688*	
SCOLARITES OL1	*70 448*	
SCOLARITES OL2	*55 296*	
SCOLARITES CPE2SP	*43 776*	
DROIT INSCRIPTION	*42 120*	
SCOLARITES OL1APP	*216 721*	
ALTERNANCE BTS OPTIQUE LUNETTIER 2EME ANNEE	*149 174*	
SCOLARITES CPOAPP	*93 356*	
SCOLARITES LPOAPP	*125 883*	
SCOLARITES DTSAPP	*62 631*	
FRAIS 1ER EQUIPEMENT	*16 500*	
RECETTES CAFETERIA	*60*	

Docusign Envelope ID: 9F843A72-529F-4010-B0E5-17326655036D

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/08/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'y a pas été sign d'accord particulier. Les engagements correspondants ne sont pas constatés sous forme de provision.		12 960 **12 960**	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**12 960**	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Docusign Envelope ID: 9F843A72-529F-4010-B0E5-17326655036D

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/08/2025
Emprunts	hypothèques et nantissements Fonds Commerce	banque	696 000	53 918
		TOTAL	**696 000**	**53 918**

Docusign Envelope ID: 9F843A72-529F-4010-B0E5-17326655036D

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tel : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en **euros**	31/08/2025	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			220 679
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers			
Charges financières			
Charges financières			679
Autres éléments			
FACTURATION FONCTION SUPPORT IRSS		65 509	

Docusign Envelope ID: 9F843A72-529F-4010-B0E5-17326655036D

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

	Etat exprimé en **euros**	31/07/2021	31/07/2022	31/07/2023	31/07/2024	31/08/2025
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	180 000	180 000	180 000	180 000	180 000
	Nombre d'actions ordinaires	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	974 007	1 103 315	1 270 127	1 325 091	1 374 231
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	364 542	417 434	543 900	558 216	431 484
	Impôts sur les bénéfices	60 483	68 151	97 595	103 156	94 373
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	173 226	205 564	310 451	326 468	283 118
	Résultat distribué	170 000	200 000	300 000	326 468	
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	30	35	45	46	34
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	17	21	31	33	28
	Dividende attribué	17	20	30	33	
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	7	7	8	8	7
	Montant de la masse salariale	444 074	482 652	500 364	518 524	424 049
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	70 116	76 153	75 931	81 901	113 152

Docusign Envelope ID: 9F843A72-529F-4010-B0E5-17326655036D

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

Les droits d'inscription de l'année scolaire suivante sont perçus avant la date de clôture et ne sont facturés qu'à la rentrée scolaire (après la date de clôture). Ils sont donc comptabilisée en acompte.
De plus certains étudiants payent leur scolarité d'avance, ces sommes sont également comptabilisées en acomptes.
Par contre, le travail lié à l'inscription est réalisé au moment de la clôture.

Comme l'exercice précédent, les droits d'inscription liés à la rentrée 2025/2026 sont constatés à 100% sur l'exercice 2024/2025 car le travail lié aux inscriptions est réalisé sur cet exercice.
Sur l'exercice 2024/2025, les acomptes perçus s'élèvent à 395.901€, le montant des droits d'inscriptions provisionné s'élève à 42.300€.

Les facturations pour les apprentis ont été analysés et ont fait l'objet si nécessaire d'une provision en facture à établir ou d'un constat en produit constaté d'avance afin de rattaché les produits de l'exercice à l'exercice 2024/2025.
A la clôture les PCA s'élèvent à 55.044€ et les factures à établir à 6.525€

Les subventions reçues sur l'exercice clos le 31/07/2025 se décomposent de la façon suivante:
Subvention préfecture : 124.241€
Taxe apprentisage : 17.732€
Subvention Conseil Régional : 130.348€
Une subvention d'equipement a été également reçu sur l'exercice pour 6.829€ (la demande datait de septembre 2022)

HORIZONS CONSEIL

La dimension confiance

SARL ECPM

Société à Responsabilité Limitée au capital de 180 000 €

Siège social : 283 rue James Watt

Parc Tecnosud

66000 PERPIGNAN

R.C.S : PERPIGNAN 392 546 610

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les compte annuels

Exercice clos le 31/08/2025

Sophie LLENSE-COILLE

Gérard DELPECH

SARL ECPM

283 rue James Watt, Parc Tecnosud

66000 PERPIGNAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/08/2025

Madame, Monsieur les associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SARL ECPM relatifs à l'exercice clos le 31 aout 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er août 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note page 31 de l'annexe des comptes annuels concernant la méthode de rattachement du Chiffre d'Affaires.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 1 374 231€ HT. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à rapprocher le chiffre d'affaires comptabilisé des données du logiciel YPAREO, et à contrôler le correct rattachement comptable pour la période contrôlée (coupure de l'exercice).

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtées dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Gérant et dans les documents adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PERPIGNAN le 26/01/2026

Pour HORIZONS CONSEIL

Sophie LLENSE-COILLE
Commissaire aux Comptes

SARL HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLES
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133, Avenue Alfred Kastler - Tecnosud
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**

		31/08/2025			31/07/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	25 418	23 168	2 250	
	Fonds commercial (1)	133 850		133 850	133 850
	Autres immobilisations incorporelles	100 133	98 770	1 363	3 537
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	767 267	757 623	9 644	11 050
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	383 037	313 735	69 302	89 811
	Autres immobilisations corporelles	166 842	144 047	22 795	32 643
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	198		198	153
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	71 340		71 340	27 691
	TOTAL (II)	**1 648 086**	**1 337 344**	**310 742**	**298 734**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	141 724		141 724	115 709
	Autres créances	51 591		51 591	162 707
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	885 262		885 262	441 026
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	17 246		17 246	13 660
	TOTAL (III)	**1 095 823**		**1 095 823**	**733 103**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**2 743 910**	**1 337 344**	**1 406 566**	**1 031 837**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an 27 691
(3) dont créances à plus d'un an

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/08/2025	31/07/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	180 000	180 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	18 000	18 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	65 128	65 128
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**283 118**	**326 468**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**546 247**	**589 596**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	53 969	130 741
	Emprunts et dettes financières divers (3)	220 679	396
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	395 901	197 830
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 993	69 022
	Dettes fiscales et sociales	39 153	44 252
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	5 579	
	Produits constatés d'avance (1)	55 045	
	Total des dettes	**860 319**	**442 241**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**1 406 566**	**1 031 837**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	283 118,40	326 468,01
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	464 418	184 544
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/08/2025 13 mois	31/07/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 374 231		1 374 231	1 325 091
	Montant net du chiffre d'affaires	**1 374 231**		**1 374 231**	**1 325 091**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			278 322	277 207
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			3 503	11 256
	Autres produits			53	979
	Total des produits d'exploitation (1)			**1 656 110**	**1 614 532**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			681 899	434 827
	Impôts, taxes et versements assimilés			22 894	20 515
	Salaires et traitements			424 049	518 524
	Charges sociales du personnel			113 152	81 901
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			53 993	133 872
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			530	6 184
	Total des charges d'exploitation (2)			**1 296 516**	**1 195 823**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**359 593**	**418 709**

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/08/2025	31/07/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**359 593**	**418 709**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	13 372	5 692
	Total des produits financiers	**13 372**	**5 692**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 332	2 849
	Total des charges financières	**2 332**	**2 849**
	RESULTAT FINANCIER	**11 041**	**2 843**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**370 634**	**421 553**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	7 938	6 206 28 740
	Total des produits exceptionnels	**7 938**	**34 945**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 080	26 874
	Total des charges exceptionnelles	**1 080**	**26 874**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**6 858**	**8 071**
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	94 373	103 156
	TOTAL DES PRODUITS **TOTAL DES CHARGES**	**1 677 420** **1 394 301**	**1 655 170** **1 328 702**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**283 118**	**326 468**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées	679	102

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. NOTE DE PRESENTATION GENERALE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice considéré débute le **01/08/2024** et finit le **31/08/2025.**
Il a une durée de **13** mois.

III. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

HORIZON'S.
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

IV. NOTES SUR LE BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont valorisées au bilan suivant la méthode du coût historique complet. Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée des biens ou de la durée de protection juridique.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire en fonctoin de la durée de vie prévue.

- Autres immobilisations corporelles : 10 à 12 ans
- Aménagements construction : 8 à 10 ans
- Matériels et Outillages : 2 à 8 ans
- Installations générales, aménagements et installations : 5 à 8 ans
- Matériels de bureau et informatique : 2 à 8 ans
- Mobilier : 5 à 8 ans

Composition du poste "Fonds Commercial":

En application des dispositions de l'artice 214-3 du PCG, nous avons estimé que notre fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée, et à ce titre, il n'est pas amorti. Le fonds commercial au bilan constitue un élément non dissociable du patrimoire de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans sa globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 133.850€. La valeur est supérieure à celle d'origine. Aucune dépréciation n'a été constatée.

2. Immobilisations financières

Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

3. Stocks

Le stock est calculé selon la méthode du coût de revient moyen pondéré. Il a fait l'objet d'un inventaire physique à la clôture de l'exercice.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4. Clients et autres créances

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Le tableau des créances et des dettes figurant en annexe en mentionne les échéances.

Une provision a été comptabilisée pour les créances qui présentent un risque de non-recouvrement à la clôture de l'exercice en appliquant un coefficient de dépréciation à leur montant nominal hors taxe.

5. Provisions pour risques et charges

Elles couvrent les risques raisonnablement encourus ou avérés dans le cadre de contentieux fiscaux, sociaux…

6. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Le tableau des créances et des dettes figurant en annexe mentionne les durées restants à courir des emprunts.

7. Dettes d'exploitation

Les dettes sont portées au bilan pour leur valeur nominale après prise en compte de toutes les charges à payer pouvant résulter tant des obligations contractuelles de la société que des législations fiscales et sociales en vigueur.

V. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Eléments relatifs au compte de résultat

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 677 420** euros et un total **charges** de **1 394 301** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **283 118** euros.

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

2. Distinction des résultats courant et exceptionnel

Le classement des éléments exceptionnels s'effectue de la manière suivante :

- les éléments exceptionnels des activités ordinaires ont été portés au résultat courant.
- les éléments exceptionnels hors des activités ordinaires ont été portés en résultat exceptionnel.

3.Honoraires du Commissaires aux Comptes (article R.123-18-9° du code de Commercel

Les honoraires du Commissaires aux Comptes, au titre de sa mission d'audit légal, figurent au compte de résultat de l'exercice pour 4.974€

V. AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif moyen

L'effectif moyen selon le code de la Sécurité Sociale est composé, en équivalent temps plein, à la clôture des comptes de 8.42 personnes, apprentis inclus.

2. Fiscalité

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés. Elle ne bénéficie cependant pas du taux réduit.

3. Engagements hors bilan

Les tableaux figurant en annexe résument les engagements hors bilan de la société.

Engagement de retraite : La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.
Aucun accord particulier n'a été signé dans l'entreprise.
La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées
Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de **dette actuarielle**.

Les hypothèses retenues sont :

- Taux d'actualisation : 3.45% (taux IBOXX Corporates AA (Indexco.com) au 31/08/2025)
- Revalorisation des Salaires : 1%
- Charges patronales : Non Cadres 40% - Cadres 53%
- Convention collective : Enseignement Privé Indépendant
- Tur over: Non Cadres turn over moyen
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Age de départ à la retraite : 65-67 ans

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	257 058		2 344			259 402
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**257 058**		**2 344**			**259 402**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	761 299		5 968			767 267
	Instal technique, matériel outillage industriels	374 636		8 401			383 037
	Instal., agencement, aménagement divers	47 010					47 010
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	114 266		6 674		1 108	119 833
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 297 211**		**21 044**		**1 108**	**1 317 147**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	153		45			198
	Prêts et autres immobilisations financières	27 691		43 649			71 340
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**27 844**		**43 694**			**71 538**
	TOTAL	**1 582 113**		**67 081**		**1 108**	**1 648 086**

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Amortissements

	Etat exprimé en **euros**	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	119 671	2 268		121 939
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**119 671**	**2 268**		**121 939**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	750 249	7 374		757 623
	Instal technique, matériel outillage industriels	284 825	28 910		313 735
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	46 185	311		46 496
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	82 449	15 130	28	97 551
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**1 163 708**	**51 725**	**28**	**1 215 405**
	TOTAL	**1 283 379**	**53 993**	**28**	**1 337 344**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/08/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	71 340	27 691	43 649
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	141 724	141 724	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	8 783	8 783	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	42 080	42 080	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	729	729	
	Charges constatées d'avances	17 246	17 246	
	TOTAL DES CREANCES	**281 901**	**238 252**	**43 649**

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/08/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	53 969	53 969		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	89 993	89 993		
	Personnel et comptes rattachés	14 083	14 083		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 823	21 823		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 247	3 247		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	220 679	220 679		
	Autres dettes	5 579	5 579		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	55 045	55 045		
	TOTAL DES DETTES	**464 418**	**464 418**		

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	76 700
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/08/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	10 000,00	18,0000	180 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**10 000,00**	**18,0000**	**180 000,00**

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/08/2025
Total des Produits à recevoir		**96 326**
Autres créances clients		**48 825**
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	*48 825*	
Autres créances		**47 501**
CONSEIL REGIONAL	*23 699*	
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	*18 381*	
INTERETS COURUS CPTE EXCEDENT TRESO	*5 421*	

HORIZONS
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/08/2025
Total des Charges à payer		**62 588**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**51**
INTERETS COURUS/EMPRUNTS	*51*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**40 858**
FRS FACTURES NON PARVENUES	*40 858*	
Dettes fiscales et sociales		**19 985**
DETTES PROV/CONGES PAYES	*14 037*	
CHARGES SOCIALES S/CP	*5 585*	
ACTALIANS	*207*	
ASSO PARITAIRE ANIEPHC	*156*	
Autres dettes		**1 693**
AVOIR A ETABLIR	*1 693*	

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/08/2025**
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**17 246**
ASSURANCE PRET		146	
ASSURANCE MULTIRISQUE		2 553	
PST 66		274	
MAINTENANCE		368	
ABONNEMENT MAINTENANCE INFORMATIQ		10 528	
COTISATIONS		1 682	
DROITS AUTEURS		134	
EQUIPEMENTS OPTIQUES RENTREE 2025/2026		1 562	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**17 246**

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Ventilation du Chiffre d'affaires

Etat exprimé en **euros**

		31/08/2025
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		**1 374 231**
Production vendue Services		**1 374 231**
DTS1	*159 523*	
SCOLARITES DTS2	*125 070*	
SCOLARITES DTS3	*102 575*	
SCOLARITES DIET1	*65 410*	
SCOLARITES DIET2	*45 688*	
SCOLARITES OL1	*70 448*	
SCOLARITES OL2	*55 296*	
SCOLARITES CPE2SP	*43 776*	
DROIT INSCRIPTION	*42 120*	
SCOLARITES OL1APP	*216 721*	
ALTERNANCE BTS OPTIQUE LUNETTIER 2EME ANNEE	*149 174*	
SCOLARITES CPOAPP	*93 356*	
SCOLARITES LPOAPP	*125 883*	
SCOLARITES DTSAPP	*62 631*	
FRAIS 1ER EQUIPEMENT	*16 500*	
RECETTES CAFETERIA	*60*	
Chiffre d'affaires par marché géographique		**1 374 231**
Chiffre d'affaires FRANCE		**1 374 231**
DTS1	*159 523*	
SCOLARITES DTS2	*125 070*	
SCOLARITES DTS3	*102 575*	
SCOLARITES DIET1	*65 410*	
SCOLARITES DIET2	*45 688*	
SCOLARITES OL1	*70 448*	
SCOLARITES OL2	*55 296*	
SCOLARITES CPE2SP	*43 776*	
DROIT INSCRIPTION	*42 120*	
SCOLARITES OL1APP	*216 721*	
ALTERNANCE BTS OPTIQUE LUNETTIER 2EME ANNEE	*149 174*	
SCOLARITES CPOAPP	*93 356*	
SCOLARITES LPOAPP	*125 883*	
SCOLARITES DTSAPP	*62 631*	
FRAIS 1ER EQUIPEMENT	*16 500*	
RECETTES CAFETERIA	*60*	

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/08/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'y a pas été sign d'accord particulier. Les engagements correspondants ne sont pas constatés sous forme de provision.		12 960 **12 960**	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**12 960**	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/08/2025
Emprunts	hypothèques et nantissements Fonds Commerce	banque	696 000	53 918
		TOTAL	**696 000**	**53 918**

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tel : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en **euros**	31/08/2025	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			220 679
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers			
Charges financières			
Charges financières			679
Autres éléments			
FACTURATION FONCTION SUPPORT IRSS		65 509	

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en **euros**	31/07/2021	31/07/2022	31/07/2023	31/07/2024	31/08/2025
CAPITAL en Fin d'exercice					
Capital social	180 000	180 000	180 000	180 000	180 000
Nombre d'actions ordinaires	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
Nombre maximal d'actions à créer :					
- Par conversion d'obligation					
- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT					
Chiffre d'affaires (hors taxes)	974 007	1 103 315	1 270 127	1 325 091	1 374 231
Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	364 542	417 434	543 900	558 216	431 484
Impôts sur les bénéfices	60 483	68 151	97 595	103 156	94 373
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	173 226	205 564	310 451	326 468	283 118
Résultat distribué	170 000	200 000	300 000	326 468	
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	30	35	45	46	34
Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	17	21	31	33	28
Dividende attribué	17	20	30	33	
PERSONNEL					
Effectif moyen salarié	7	7	8	8	7
Montant de la masse salariale	444 074	482 652	500 364	518 524	424 049
Montant des sommes versées en avantages sociaux	70 116	76 153	75 931	81 901	113 152

HORIZON'S
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
133 Avenue Alfred Kastler
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 56 84 84 - Fax : 04 68 55 29 65

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

Les droits d'inscription de l'année scolaire suivante sont perçus avant la date de clôture et ne sont facturés qu'à la rentrée scolaire (après la date de clôture). Ils sont donc comptabilisée en acompte.
De plus certains étudiants payent leur scolarité d'avance, ces sommes sont également comptabilisées en acomptes.
Par contre, le travail lié à l'inscription est réalisé au moment de la clôture.

Comme l'exercice précédent, les droits d'inscription liés à la rentrée 2025/2026 sont constatés à 100% sur l'exercice 2024/2025 car le travail lié aux inscriptions est réalisé sur cet exercice.
Sur l'exercice 2024/2025, les acomptes perçus s'élèvent à 395.901€, le montant des droits d'inscriptions provisionné s'élève à 42.300€.

Les facturations pour les apprentis ont été analysés et ont fait l'objet si nécessaire d'une provision en facture à établir ou d'un constat en produit constaté d'avance afin de rattaché les produits de l'exercice à l'exercice 2024/2025.
A la clôture les PCA s'élèvent à 55.044€ et les factures à établir à 6.525€

Les subventions reçues sur l'exercice clos le 31/07/2025 se décomposent de la façon suivante:
Subvention préfecture : 124.241€
Taxe apprentisage : 17.732€
Subvention Conseil Régional : 130.348€
Une subvention d'equipement a été également reçu sur l'exercice pour 6.829€ (la demande datait de septembre 2022)